

# L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans

Journal Hebdomadaire

Fondée le 1er Septembre 1877

Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La., Téléphone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississippi, par an \$2.50  
Pour les Etats-Unis, un an .....: \$3.00  
Par mois .....: .250

## L'application du traité de Versailles

Les difficultés d'application des traités de paix provoquent en ce moment d'intéressantes polémiques. Avant-hier, dans le Temps, M. Poincaré révélait, avec documents à l'appui, comment s'était déroulée, à la Conférence de la paix, la crise relative à l'occupation de la rive gauche du Rhin. Il publiait la lettre qu'il avait écrite le 28 avril 1919 à M. Clemenceau, mais dont le véritable destinataire était M. Lloyd George, afin de démontrer que l'occupation de la rive gauche du Rhin devait durer non pas cinq, dix ou quinze ans, mais jusqu'à l'achèvement du paiement des réparations par l'Allemagne. C'est la thèse que nous avons constamment soutenue durant la Conférence de la paix en nous référant au précédent du traité de Francfort et au droit élémentaire du vainqueur. M. Lloyd George l'a toujours combattue. Toutefois nous croyons qu'elle aurait fini par l'emporter si le Cabinet Clemenceau n'avait pas commis une grave imprudence qui était confirmée hier par M. André Tardieu dans sa réponse à M. Poincaré.

Au cours de la guerre les différents Cabinets alliés, y compris celui de Paris, avaient déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de toucher à l'unité de l'Allemagne allemande. On peut penser de cette unité autant de mal qu'on voudra et ce n'est pas nous qui la célébrerons. Mais le fait est que ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis ne voulaient y porter atteinte, et que son respect était la condition de leur concours à la France. Aucun doute n'était permis à ce sujet. M. Clemenceau lui-même, au commencement de janvier 1918, adressa "ses plus cordiales félicitations" à M. Lloyd George qui venait de déclarer, dans un discours aux délégués des Trade Unions, que le peuple britannique ne se proposait ni de rompre l'unité des peuples germaniques, ni de démembrer leur pays. Le Premier anglais avait eu soin de faire suivre de cette affirmation catégorique l'engagement d'appuyer "jusqu'à la mort" la démocratie française dans sa revendication de l'Alsace-Lorraine. Il était aussi ferme sur le premier point que sur le second. Il a maintes et maintes fois répété qu'il ne voulait pas créer une autre Alsace-Lorraine. D'autre part M. Wilson avait abondamment parlé dans le même sens à ce sujet avant et après l'intervention des Etats-Unis. Or M. Tardieu nous apprend que, le 12 mars 1919, le Cabinet Clemenceau a présenté aux gouvernements alliés une note dont voici les articles 1 et 3 :

I.—Dans l'intérêt général de la paix et pour assurer le jeu efficace des clauses constitutives de la Ligue des nations, la frontière occidentale de l'Allemagne est fixée au Rhin. En conséquence l'Allemagne renonce à toute souveraineté sur, ainsi qu'à toute union douanière avec les territoires de l'ancien empire allemand situés sur la rive gauche du Rhin.

III.—Les territoires de la rive gauche du Rhin (Alsace-Lorraine exceptée) seront constitués en un ou plusieurs Etats indépendants, sous la protection de la Ligue des nations. Leurs frontières occidentales et méridionales seront fixées par le traité de paix. L'Allemagne s'engage à ne rien faire qui puisse entraver le ou les dits Etats dans l'accomplissement des devoirs et l'exercice des droits qui résultent pour eux des causes et conditions de leur création.

En même temps une campagne de presse et de propagande soutenait la

thèse de l'érection des pays de la rive gauche du Rhin en Etat indépendant. Coïncidant avec la note du 12 mars elle ne manqua pas d'éveiller les appréhensions de l'Angleterre et des Etats-Unis. Elle inspira à nos alliés l'idée que la France cherchait à éluder les engagements contractés à leur égard. Lorsqu'on parla plus tard d'autonomie et de frontière militaire, nos alliés virent dans ces systèmes un moyen détourné d'arriver à la séparation de la Rhénanie de l'Allemagne ou à son annexion déguisée à la France. C'est pourquoi M. Lloyd George fit à la suprême démarche du président de la République une réponse négative. Il n'aurait pas été en état de maintenir jusqu'au bout son opposition à l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin jusqu'à complète exécution des engagements de l'Allemagne si le Cabinet Clemenceau avait borné là ses demandes ou s'il avait proposé seulement la séparation de la Rhénanie de l'Etat prussien avec le droit, pour cette province, de se rattacher à l'Allemagne comme elle l'entendrait. L'interdiction de l'union douanière de la Rhénanie avec l'Allemagne devait fatalement inquiéter au plus haut point les Anglais. Nous ne parlerons pas des dangers auxquels la création d'un Etat rhénan indépendant aurait exposé l'Alsace-Lorraine; beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains appréhendaient fort un pareil voisinage. En restant sur le terrain interallié, nous constatons seulement que les efforts pour fonder une Rhénanie indépendante — efforts suivis à diverses reprises de velléités maladroites — ont gravement compromis la garantie nécessaire qu'aucun allié n'était en droit de nous refuser.

Les traités de défense avec l'Angleterre et les Etats-Unis, même s'ils avaient été ratifiés, remplaçaient mal cette garantie. En effet ils visent une hypothèse analogue à celle d'août 1914, c'est-à-dire une brusque agression non provoquée. L'Allemagne n'est pas et ne sera pas de longtemps en mesure de recommencer une pareille entreprise. Les futurs conflits armés, s'il en survient, se produiront à la suite de longues controverses et d'occupations limitées dites provisoires, ou d'invasions de territoires par des troupes dites irrégulières. Que considérerait-on dans ce cas comme agression non provoquée? Des événements décisifs auront le temps de s'accomplir avant que les Cabinets intéressés s'entendent là-dessus. L'article 10 du Pacte de la Société des nations, par lequel les membres de la Société s'engageaient "à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société" constituait bien une garantie supplémentaire appréciable. Mais les Etats-Unis ont rejeté le Pacte, surtout son article 10, et personne n'ose plus défendre ce malheureux article 10, base de tout le système. Le dernier paragraphe de l'article 429 du traité de Versailles, qui prévoyait la possibilité de la prolongation de l'occupation de la rive gauche au delà de quinze ans, n'est pas non plus une garantie certaine, car, comme pour le reste, il suppose l'accord des Alliés.

Est-ce à dire qu'il convienne maintenant de mener campagne contre le traité de Versailles? Non. MM. Poincaré et Tardieu ont tous deux raison lorsqu'ils soutiennent qu'il importe avant tout d'assurer l'application de ce traité et lorsqu'ils déplorent les multiples défaillances de nos ministères depuis la mise en vigueur officielle des dispositions du 28 juin 1910. Les auteurs de ces défaillances ne se disculperont point en attaquant les auteurs du traité. Plus celui-ci était incomplet, plus il fallait veiller à la stricte exécution des clauses ne prêtant à aucune difficulté d'interprétation. Or chaque fois qu'un de nos ministres cède sur un point où il pouvait inébranlablement se maintenir, nous voyons ses amis prononcer une attaque contre le traité lui-même. De pareilles diversions doivent être dénoncées et condamnées. Les historiens porteront sur le traité de Versailles le jugement que leur conscience leur dictera. Mais les ministres chargés de l'application du

traité, tel qu'il a été signé, n'échapperont pas à leurs responsabilités en essayant de mettre à la charge des auteurs du traité le poids de leurs propres fautes.—Auguste Gauvain.

## UN NOUVEL "AS" DE L'ECRAN

Rien de ce qui touche au cinématographe ne saurait nous laisser indifférents; le voyage de Charlot, le crime de Fatty sont des sujets qui passionnent l'opinion publique.

Il est donc bien naturel que des reporters avisés soient allés interviewer M. Jack Coogan, qui vient, paraît-il, de se révéler comme un nouvel "as de l'écran."

Ce que M. Jack Coogan a de particulier, en plus de ses qualités photographiques et de son génie, c'est son âge: M. Jack Coogan a six ans.

A six ans, Pic de la Mirandole parlait vingt-deux langues, et l'on affirme qu'à dix ans il était considéré comme le premier orateur et le premier poète de son temps.

Tout de même, et même et tenant compte de la valeur différente de l'argent au quinzième siècle et au nôtre, il est peu probable que l'on eût jamais offert au jeune Pic de la Mirandole un salaire de 10,000 livres.

C'est fort exactement le chiffre de ce que gagnera par an, aux termes du contrat signé avec lui par un impresario enthousiaste et qui, apparemment, compte bien en avoir pour son argent—10,000 livres, cinq cent trente mille francs au cours du jour, voilà ce que l'on donne par an à M. Jack Coogan, âgé de six ans; que de sucres d'orge, que de billes d'agate et que de tours de chevaux de bois, avec cinq cent trente mille francs!

Comme M. Jack Coogan est un bon petit garçon, il a commencé, a-t-il bien voulu révéler aux interviewers, il a commencé par acheter un rasoir à son père et une limousine à sa maman...

Mais surtout, il a nettement déclaré son intention de ne pas travailler au delà de sa quinzième année; il va faire du cinéma pendant neuf ans, et, à quinze ans, il compte bien se retirer, après fortune faite.

A quinze ans, Jack Coogan estime, en somme qu'il aura fini sa vie...

Le pauvre petit!...

## NOCTURNE

Viens voir luire les fleurs du sureau dans la nuit  
Etincellement pâle, éclaboussement clair,  
Gerbe de lents rayons comme arrêtés dans l'air,  
Mystérieux bouquet sans tige épanoui...

Elles semblent nager dans l'ombre verte et brune;  
On ne voit que les fleurs, on ne voit pas les branches:  
On dirait, immobile, un essaim d'ailes blanches,  
On dirait, suspendue, une neige de lune...

Et c'est comme un secret qui fait se parler bas,  
Dans un frisson d'extase inquiète et ravie;  
C'est tout ce qui palpète et ne se pose pas:

Un vol de papillons aux tardifs entre-lacs,  
Un parfum de lis clos, un essor d'oiseaux las,  
L'Heure éparse qui rêve et qui retient son pas,

Et l'attente à jamais de l'Ame dans la vie...

FERNAND GREGH.

## LE JOURNAL DU "TIGRE" VA ETRE INTERESSANT

New-York.—Une dépêche envoyée de Paris par M. André Tardieu annonce que M. Clemenceau, ancien président du conseil des ministres de France, va fonder un journal. M. Tardieu sera le directeur politique et défendra les intérêts nationaux. Le nouveau journal paraîtra en octobre. Le "Tigre" en sera non seulement le fondateur, mais aussi l'inspirateur.

## L'Expérience est Concluante

En dernière analyse, quand on a passé au crible de la critique les doctrines socialistes ou communistes qui font, de par le monde, depuis quelques décades, tant de bruit qu'elles ont fini par étourdir bien des gens, il faut en arriver à cette conclusion qu'elles visent avant tout à combattre la spéculation, ses abus et ses injustices, en partant de cet axiome que cette spéculation est fondamentalement le fruit du régime capitaliste.

Nous parlons, bien entendu, des protagonistes sérieux et sincères du socialisme et du communisme, de ceux qui ont imaginé et développé la doctrine; non point des charlatans qui essaient de se faire simplement un trépied de ce credo social.

Or, s'il est vrai que le capitalisme peut raisonnablement être accusé de favoriser ces abus de la spéculation si contraires à l'intérêt social, est-il vrai de prétendre que le dit régime capitaliste soit nécessairement et organiquement responsable de ces méfaits?

Autrement dit, supprime-t-on la spéculation et ses abus par le seul fait de supprimer la régime capitaliste?

Le régime communisme, instauré en Russie par les doctrinaires bolchevistes, a détruit radicalement le capitalisme, on sait pertinemment jusqu'à quel point.

A-t-on supprimé aussi la spéculation et ses abus?

Un correspondant spécial du "London Times," qui visite en ce moment les provinces russes, constate que jamais il n'a vu spéculation plus effrénée, ni plus hideuse, que celle prévalente en Russie, jusque, et, surtout, dans les régions ravagées par la famine.

"Quand, écrit-il, les réfugiés ont vendu leur dernière vache et leur dernier cheval, les spéculateurs accourent et leur offrent d'acheter leurs habillements, cela aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces habillements sont aussitôt expédiés dans les provinces de l'Est, où les grains sont en abondance, mais qui souffrent d'une disette d'objets manufacturés. Ils y échangent ces effets pour de la farine, qu'ils revendent aussitôt avec des profits fabuleux dans les régions affamées.

"Les spéculateurs font main basse sur les diamants et tous objets, tels que tapis, fourrures, etc., qui ont une valeur intrinsèque. Je n'étais pas à Samara depuis deux heures qu'un gigantesque Tartare, dans une houppe de fourrure et grasseuse, venait, la main tendue et le sourire aux lèvres, m'offrir un lot de caviar, puis des diamants. J'eus toutes les peines du monde à me débarrasser de cet obséquieux bonhomme, type des innombrables et impudents spéculateurs qui sont la plaie de la Russie depuis la révolution."

Ainsi, la spéculation existe dans la Russie communiste; elle y fleurit de la plus hideuse façon, elle y exploite sans pitié les malheurs du peuple, elle s'enrichit sans scrupule aux dépens des victimes de la famine.

La spéculation n'est donc pas le propre ni le monopole du régime capitaliste, comme se sont efforcés de le faire croire aux peuples les coryphées du socialisme et du communisme.

La spéculation ne dérive pas d'un régime plus que d'un autre; elle a sa source dans le cœur de l'homme, elle est fille de la cupidité individuelle.

La spéculation et ses abus détestables sont les fruits du désordre social, sous quelque régime qu'il prévale.

L'expérience bolcheviste n'aura pas été vaine si elle réussit, grâce à l'évidence qu'elle fournit pour qui veut être de bonne foi, à convaincre les peuples combien captieuse et erronée est la théorie socialiste, qui prétend faire du régime dit capitaliste le bouc émissaire de tous les péchés d'Israël et lui attribuer le monopole des méfaits de la spéculation.